

# Projet éolien de Saint-Valentin

**Mémoire devant le BAPE – Avril 2011**

**De : Pierre Trahan, Agriculteur**

**Saint-Valentin (Québec)**

**J0J 2EO**

# L'Impact des lumières clignotantes sur le travail des cultivateurs

Je suis agriculteur, membre du Syndicat de base de l'UPA de Lacolle qui a voté le 9 mars dernier contre le projet éolien.

Moi parmi les premiers, j'avais refusé d'accueillir des éoliennes sur mes terres. Le patrimoine agricole acquis de nos pères est trop précieux pour que l'on prenne le risque de le consacrer à autre chose qu'à sa vocation de « Jardin du Québec ». Nous avons des unités thermiques supérieures aux autres parties de la Montérégie à cause de notre voisinage de la rivière Richelieu et de du Lac Champlain. Notre zone se nomme ici *la petite Floride* et au cours des 4 dernières années, nous avons eu 3200 UT même si les chiffres parlent de 2700 UT. Je sais de quoi je parle. J'ai 62 ans et cela fait 50 ans que je cultive la terre de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Une partie de ma ferme se trouve dans la 3<sup>e</sup> Ligne, et mes voisins ont signé des contrats avec TCI.

Je ne répéterai pas ici toutes les raisons que j'ai, comme tant d'autres, d'être contre ce projet et toutes les inquiétudes qu'il suscite. Je partage tout cela avec les opposants éoliens de Saint-Valentin et des paroisses voisines. Je suis convaincu que toutes ces interrogations justifient que l'on renonce à implanter chez nous de tels équipements industriels qui n'ont rien à faire en zone de production agricole.

J'aimerais, quant à moi, attirer spécifiquement l'attention des commissaires du BAPE sur un aspect bien particulier du dossier dont on a peu parlé dans les premières audiences et qui me semble une réelle nuisance qui compliquerait drôlement la vie des cultivateurs si les éoliennes devaient être construites : celui des lumières clignotantes au sommet des tours.

L'agriculture de nos jours se pratique aussi bien de jour que de nuit. Nos divers tracteurs et équipements lourds sont équipés de lumières permettant de travailler avec efficacité une fois la nuit tombée. Les cultivateurs, particulièrement lors des semences et des récoltes, travaillent souvent sous la pression des intempéries. Ainsi lorsque l'on annonce de la pluie, il leur devient urgent de terminer les travaux entamés et cela se fait aussi bien de nuit que de jour. Le travail dans ces conditions nous demande plus d'énergie et exige une grande concentration. Il faut que les rangs soient en droite ligne pour assurer la productivité des champs. Les lumières clignotantes ont pour but d'attirer la vue, à la différence des lumières fixes. Le regard est constamment sollicité par ces clignotements et les risques sont réels qu'ils nuisent à l'attention des opérateurs de machinerie agricole dans leur travail nocturne.

Je parle d'expérience de ce phénomène puisque déjà, la tour du noyau villageois de Saint-Valentin est embarrassante pour moi et plusieurs des producteurs. Qu'en sera-t-il quand des lumières illumineront la nuit d'un peu partout sur le territoire. Cette situation est encore plus énervante croyez-moi quand la lumière n'est pas en avant de soi mais qu'elle clignote sur un bord ou un autre de la ligne que l'on doit tracer droite. Sa présence déconcentre, provoque de la fatigue et diminue la capacité du chauffeur de tracteur de travailler aussi longtemps et de bien faire son travail.

Voilà une autre raison, Messieurs les commissaires de refuser ce projet. J'ai confiance que vous nous écouterez.

Une dernière chose, la rivière Richelieu a toujours été une source de richesses pour notre région. J'ai toujours dit qu'il était plus facile de déplacer les éoliennes que de déplacer la rivière.